



INNOCENTE VICTIME D'UNE JUSTICE AVEUGLE !

C'est en résumé la situation du Docteur Jérémie CAUDIN. Ce généraliste de Boulogne sur Mer est sanctionné parce que le Directeur de la Caisse primaire ne tient pas compte de l'avis de la Commission des Pénalités qui avait voté à l'unanimité contre une sanction

L'attitude du Directeur de la CPAM de BOULOGNE est la caricature des dérives qui nous menacent tous. Elle explique le retrait du SML des Commissions de pénalités parce qu'il n'est pas question de cautionner un système de sanctions automatiques comme il y a des radars automatiques...

Aujourd'hui la C.N.A.M.T.S. révèle son vrai visage en exigeant des directeurs des sanctions en fonction de statistiques abstraites et non en fonction de la réalité de la pratique. Bref, elle exige d'eux de faire du chiffre !

Le SML s'associe à la protestation des Médecins du Boulonnais et appelle ses adhérents du Pas de Calais à adhérer aux mesures proposées à savoir :

- 1) La Commande massive de feuilles de soins papier.
- 2) La grève de la télétransmission du 15 Juin au 30 Juin
- 3) La fermeture des cabinets le 1^{er} Septembre.

Syndicat des Médecins Libéraux

83, Route de Grigny – 91136 Ris-Orangis cedex

Tél. : 01 69 02 16 50 – Fax : 01 69 06 96 50 – Site web : <http://www.lesml.org> – E.Mail :
lesml@hotmail.com